

INFORMATION SUR L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Au cours de votre examen de prévention en santé, vous allez rencontrer plusieurs professionnels : agent d'accueil, médecin, dentiste et infirmier...

A votre arrivée, vous êtes reçu par un agent d'accueil qui fait le point sur vos droits en santé et vous accompagne si besoin dans vos démarches (carte Vitale, complémentaire santé, déclaration médecin traitant...).

Ensuite, vous rencontrez les professionnels de santé du centre. Des examens médicaux et des analyses biologiques vous sont proposés selon votre situation (prise de sang, examen bucco-dentaire, test de dépistage VIH et autres MST, audition, souffle, poids, tension artérielle, vaccination de rattrapage...).

Le médecin réalise une consultation médicale, commente les résultats de vos examens, et envisage en concertation avec vous les suites à donner à votre examen de prévention en santé. Le compte-rendu de votre examen est envoyé à votre médecin traitant avec votre accord. Vous pourrez être contacté(e) par le CES pour faire un point suite à votre examen, ou lorsque vos résultats ne sont pas disponibles immédiatement et nécessitent de vous recontacter.

Ce parcours au sein du centre d'examens de santé (CES) implique la constitution d'un dossier médical. **Les informations contenues dans ce dossier restent strictement au CES et ne sont transmises qu'aux professionnels de santé qui interviennent dans le cadre de la réalisation de votre examen.** Ainsi, sauf opposition de votre part, des données sont transmises au laboratoire d'analyses médicales « du centre de médecine préventive UC-CMP de Vandœuvre-lès-Nancy » si des analyses biologiques sont nécessaires et à la plateforme de lecture des électrocardiogrammes si le CES a recours à cette expertise « groupe BANOOK Services ».

Merci de cocher les cases correspondant à vos choix :

J'autorise l'envoi du compte-rendu d'examen au médecin traitant.

Coordonnées du médecin traitant

Docteur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Si vous ne donnez pas votre accord, le compte-rendu ne sera pas adressé au médecin traitant. Vous seul(e) en serez destinataire.

Le centre d'examens de santé peut me contacter par :

SMS Courrier Téléphone

Pour toute question, je peux m'adresser au personnel d'accueil du centre.

Nom et prénom :

Fait à :

Le :

Signature obligatoire :